



## La Belgique et les Pays-Bas interceptent conjointement 16 tonnes de cocaïne grâce à une coopération et un échange d'informations intenses

Le Vice-Premier ministre et ministre des Finances belge, Vincent Van Peteghem, et la Secrétaire d'État aux Allocations et aux Douanes néerlandaise, Aukje de Vries, ont présenté lors d'une conférence de presse conjointe les résultats des saisies de drogue pour l'année 2022 dans les ports internationaux d'Anvers et de Rotterdam. Les deux services de douanes ont saisi ensemble 160 tonnes de cocaïne en 2022.

Le trafic international de drogue et les organisations criminelles qui lui sont liées choisissent régulièrement les ports de Rotterdam et d'Anvers pour leurs activités illégales. Les deux ports sont situés au centre de l'Europe du Nord-Ouest et ont également une longue tradition avec les lignes de transport d'Amérique du Sud en raison de leur attrait international.

Les services de douanes de la Belgique et des Pays-Bas coopèrent intensivement dans la lutte contre le trafic international de drogue. Par exemple, les douanes belges ont intercepté un peu moins de 110 tonnes de cocaïne dans le port d'Anvers et les douanes néerlandaises ont à leur tour intercepté 50 tonnes de cocaïne dans le port de Rotterdam. Un record commun et la preuve qu'une coopération et un échange d'informations intenses portent leurs fruits. Les deux services de douanes vont donc poursuivre avec confiance dans cette voie de coopération. Ceci en renforçant leur propre expertise dans les années à venir et en continuant à la partager entre eux.

Ainsi, la Belgique et les Pays-Bas échangent régulièrement des décisions stratégiques, des formations et des informations recueillies par intelligence artificielle, et des actions opérationnelles conjointes sont également lancées sur le terrain.

Les deux pays continueront à investir dans des douanes fortes au cours de la période à venir. Pour la Belgique, cela comprend le recrutement de 108 nouveaux collaborateurs dans le port d'Anvers, l'achat de nouveaux équipements de scannage et la poursuite du déploiement du projet de scannage à 100% des conteneurs à risque. Pour les Pays-Bas, les investissements des prochaines années porteront notamment sur l'intelligence artificielle, la détection chimique, le traçage des conteneurs et la création de barrières techniques. Chaque investissement profite aux deux pays, car ensemble nous sommes forts.

*« Pour les criminels internationaux de la drogue, Anvers et Rotterdam sont deux portes d'entrée vers l'Europe continentale. Comme deux points l'un à côté de l'autre sur la carte de l'Europe. Tout mouvement suspect repéré à Rotterdam ou toute nouvelle forme de technologie de dissimulation découverte à Anvers peut faire progresser les deux ports. L'échange d'informations et d'expertise est le cœur battant de notre coopération. Ces nouveaux résultats montrent qu'ensemble, nous pouvons lutter contre le trafic international de drogue et son impact sur notre sécurité, notre économie et notre société. La lutte contre la drogue est une priorité constante de la douane. »*

**Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale, Belgique**

*« Les chiffres montrent une fois de plus l'ampleur du problème du trafic de drogue, tant en Belgique qu'aux Pays-Bas. Les conséquences de ce commerce criminel de la drogue s'étendent bien au-delà des ports. Les criminels deviennent de plus en plus impitoyables et les conséquences, comme les fusillades et les meurtres en pleine rue, se font sentir dans les deux pays. Il est très important que nos pays soient solidaires dans la lutte contre la subversion. C'est pourquoi les douanes néerlandaises et belges coopéreront encore plus intensément dans la lutte contre le trafic de drogue en 2023. Ensemble, nous devons faire front pour mettre fin à l'augmentation du trafic et à la violence qui y est associée. »*

**Aukje de Vries, Secrétaire d'État aux Allocations et aux Douanes, Pays-Bas**